

04/04/2024

Communiqué

Rapport annuel 2023 d'UNICEF Luxembourg

Une année marquée par une multitude de crises et de conflits et un travail accru au niveau des droits de l'enfant au Luxembourg.

Le 28 mars s'est tenue l'Assemblée générale d'UNICEF Luxembourg. En 2023, UNICEF Luxembourg a collecté plus de 11,5 millions € pour des programmes en faveur des enfants dans le monde entier.

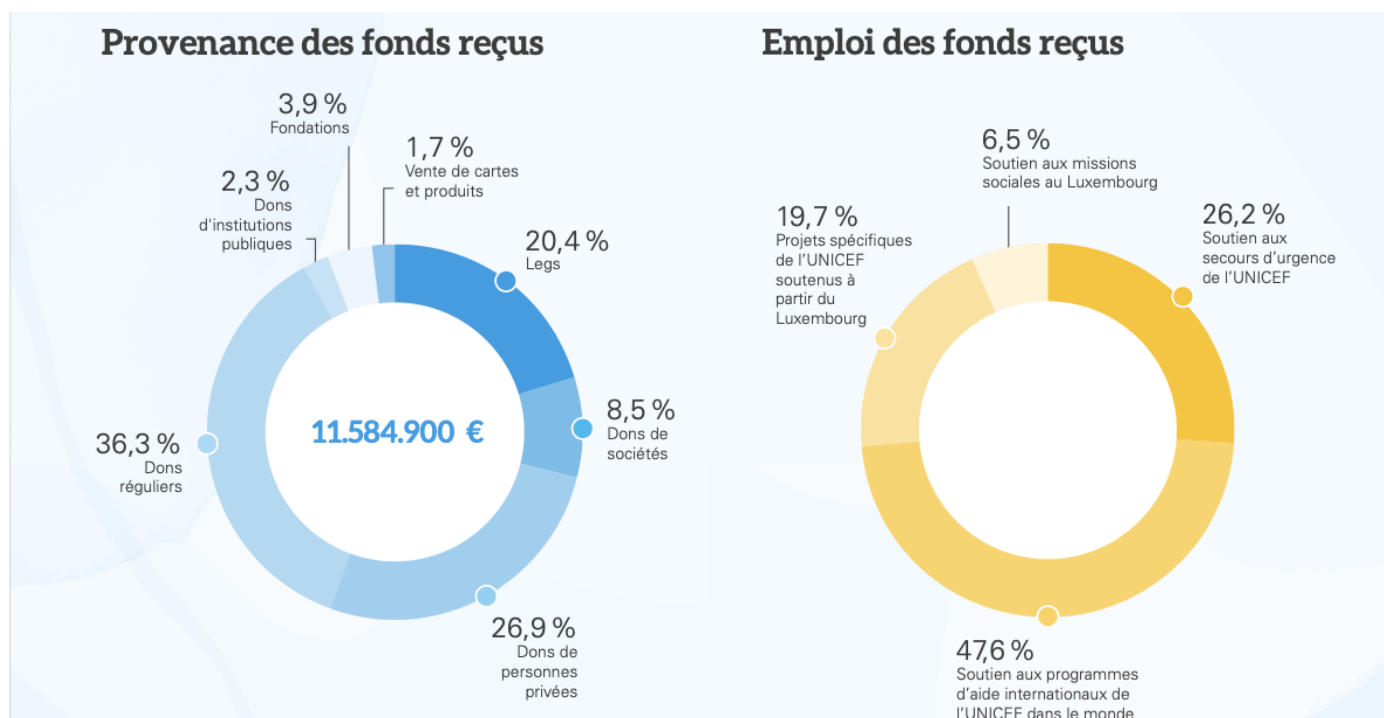
L'année 2023 a été marquée par une multitude de crises, de conflits et de catastrophes naturelles dévastatrices. Des millions d'enfants ont été contraints de fuir ou ont été blessés ou tués. D'innombrables familles ont été confrontées à des épidémies et à des pénuries d'eau et d'alimentation.

La tendance qui se manifeste depuis quelques années s'est également confirmée en 2023 : les crises auxquelles les enfants sont exposés sont non seulement de plus en plus nombreuses, mais elles gagnent également en intensité, en complexité et en durée. En raison de l'ampleur et du grand nombre de crises, l'aide de l'UNICEF n'a jamais été aussi importante.

Ainsi, dans son travail de collecte de fonds, UNICEF Luxembourg a notamment fait appel au public du Grand-Duché pour les urgences en Ukraine, dans la bande de Gaza et aussi pour les victimes du tremblement de terre en Syrie et en Turquie. Grâce à la générosité des donateurs au Luxembourg, un total de plus de 2,4 millions € a pu être collecté pour des urgences partout dans le monde.

Or, l'UNICEF a également bénéficié du soutien de sa famille des Global Parents qui ne cesse de s'agrandir. En 2023, plus de 5.000 nouveaux donateurs réguliers l'ont rejoint ! Au total, leur soutien a permis de récolter un montant de 4.179.004 € pour des projets en faveur des enfants du monde entier.

2023 en chiffres



Les droits de l'enfant au Luxembourg

A côté de son travail de collecte de fonds, UNICEF Luxembourg a développé son travail de plaidoyer autour des droits de l'enfant en 2023, notamment dans le contexte des élections. En effet, 2023 a été une super année électorale au Luxembourg : les élections communales ont eu lieu en juin et les élections législatives en octobre. Comme les enfants représentent 19 % de la population du Grand-Duché, sans pourtant disposer du droit de vote, UNICEF Luxembourg a sensibilisé les électeurs ainsi que les partis politiques aux défis auxquels les enfants sont confrontés et appelé à tenir compte de leurs besoins.

En outre, des rapports ont été publiés sur la situation des enfants non accompagnés et la pauvreté des enfants au Luxembourg, reprenant différentes recommandations.

Elections au sein du Conseil d'administration

Après de longues années d'engagement dédié, UNICEF Luxembourg a dû dire au revoir à sa présidente, Mme Maryse Arendt et à son vice-président, M. Laurent Schonckert.

Quatre nouveaux candidats ont été élus lors de l'Assemblée générale et rejoignent dès lors le Conseil d'administration, qui dorénavant se composera comme suit :

Mme Elisabeth Omes, présidente, M. Yves Dublin, vice-président, M. Marcel Kramer, vice-président, M. Henri Beck (membre), M. Georges Bock (membre), M. Gérard Hoffmann (membre), Mme Pierrette Meisch (membre), Mme Marie Anne Rodesch-Hengesch (membre), M. Frank Schaack (membre), Mme Celia Weber (membre).

Mme Arendt s'est dit triste de quitter ses collègues au sein du Conseil, l'équipe et les bénévoles, mais en même temps d'être contente et fière de tout ce qui a été réalisé : « Je veux remercier mes collègues et l'équipe pour leur professionnalisme et leur engagement infatigable. L'UNICEF au Luxembourg c'est vraiment une équipe soudée, qui cherche toujours à améliorer et à innover. Je souhaite que les nouveaux membres du Conseil aient autant de bonnes expériences au sein de l'UNICEF que j'ai eu le plaisir d'avoir ».

Le vice-président, M. Schonckert, se dit content d'avoir pu apprendre beaucoup lors de ses années au sein du Conseil : « Je viens du domaine des entreprises et donc la finalité d'une association comme l'UNICEF est bien différente, or j'ai toujours trouvé qu'au niveau de l'organisation UNICEF Luxembourg est géré comme une entreprise dans le meilleur sens du mot, en appliquant le même professionnalisme et la même rigueur ».

Finances et transparence

L'Assemblée générale a approuvé les comptes annuels, contrôlés par le réviseur d'entreprises Ernst & Young S.A.

En tant que représentant officiel de l'UNICEF au Grand-Duché, UNICEF Luxembourg doit non seulement respecter la loi luxembourgeoise sur les a.s.b.l., mais aussi les règles de bonne gouvernance et de transparence financière auxquelles l'UNICEF adhère partout dans le monde.

Ainsi, chaque année, des réviseurs d'entreprises indépendants font la révision des comptes annuels et contrôlent que les fonds collectés au Luxembourg reviennent aux programmes et urgences soutenus par les donateurs d'UNICEF Luxembourg.

Rapport annuel

Téléchargements et explications supplémentaires

Rapport annuel 2023
UNICEF Luxembourg
PDF

Rapport annuel 2023
UNICEF Luxembourg
Page web